

JUIN 2019



# Le journal municipal de **Castillon-du-Gard**



**Plan Local d'Urbanisme**

PAGES 13, 14, 15, 16

# Édito du Maire



## Mon dernier éditorial

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour la confiance que vous m'avez témoignée tout au long de ces deux mandats. Comme je m'y suis engagé dès le départ, je ne briguerai pas une nouvelle fois vos suffrages. Je sais pouvoir compter sur des personnes qualifiées et passionnées pour prendre la relève et poursuivre les actions engagées.

Je reste à la barre jusqu'au dernier jour afin de finaliser les dossiers importants que porte le Conseil municipal : Ecole, P.L.U., photovoltaïque, « Forum Augusti » sans oublier les dossiers non moins importants en cours avec le Conseil départemental, Enedis, SMEG ou tout autre organisme de l'Etat. La mise en conformité de la Mairie et la réouverture du multi-commerces ont clos les travaux engagés l'année dernière et c'est avec grand plaisir que les Elus et les membres du personnel ont réinvesti leurs locaux. Le soutien inconditionnel du Conseil municipal a été un plus tout au long de ce mandat et a permis de belles réalisations comme, par exemple la Maison des Associations et la bibliothèque intégrée au réseau des bibliothèques de la Communauté de Communes du Pont du Gard. Communauté de communes qui voit son avenir s'éclaircir jusqu'à l'horizon 2026 en raison des compensations que l'Etat va lui verser suite à la fermeture de la centrale thermique d'Aramon et du possible aboutissement du projet Argan sur la commune de Fournés.

La vidéo-surveillance s'est montrée efficace car elle a permis notamment de réorienter les recherches d'une personne disparue et de la retrouver en vie. C'est, avec la diminution des atteintes aux biens et aux personnes principalement dans les zones sous caméra et la sensibilisation des personnes à notre environnement, un investissement qui porte ses fruits.

Cette année la jeunesse Castillonnaise relance la fête votive et vient compléter ainsi l'offre des animations si importantes pour la cohésion du village. J'en profite pour remercier tous les bénévoles qui s'impliquent quotidiennement dans la vie de la commune. Nous leur souhaitons à tous une belle réussite.

Chères Castillonnaises, Chers Castillonnais, que l'été soit doux pour vous et vos proches, et surtout aimez votre village car il le mérite !

Très Cordialement

**Jean-Louis Berne**

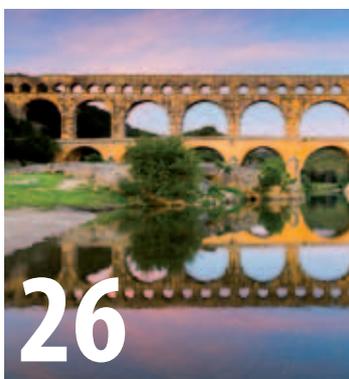
Maire de Castillon-du-Gard



6



10



26



28

## Sommaire

### VIE DE LA COMMUNE

Sommaire et édito du maire .....	2
Mouvement de personnel .....	3
Vie scolaire .....	4
Action Sociale .....	6
Budget communal .....	8
Tour de France .....	9
Travaux .....	10
Sécurité .....	12
Plan Local d'Urbanisme .....	13
Environnement .....	18

### VIE INTERCOMMUNALE

La GEMAPI .....	20
Bibliothèque .....	21

### CULTURE

Les associations .....	22
Les dates à retenir .....	25
Le PETR .....	27

### ENTRE VOUS ET NOUS

La vie du village en image .....	28
----------------------------------	----

### LE CARNET

Etat Civil .....	30
------------------	----

### LES CASTILLONNAIS MÉDAILLÉS

ODE Marcel et VALLESPI Joachim .....	31
--------------------------------------	----



# Mouvement du personnel

## Nouveau policier

Le Brigadier-chef principal Thierry PEPIN a pris ses fonctions dans notre village en début d'année.

Après des passages dans l'Armée de Terre et la Gendarmerie Nationale, Thierry est entré dans la police municipale en 2011. Il a débuté dans le Var puis a rejoint la Police intercommunale du Pont du Gard en 2015 pour la surveillance de nuit de l'ensemble des communes de la CCPG.

Ce papa de 2 enfants est en parallèle engagé à la caserne de Fournès en tant que pompier volontaire !

Thierry est joignable de

**7h à 18h au 06 24 31 24 98**

**ou par mail : [police@castillondugard.fr](mailto:police@castillondugard.fr)**

La Police intercommunale est joignable de

**18h à 3h30 au 06 37 65 44 27**

**En cas d'urgence, composez le 17**

Il forme un tandem avec notre ASVP, Fabrice Suze.



## Urbanisme

Après plus de 10 ans au service de la mairie de Castillon du Gard, Madame RIZZUTI Cloé a quitté ses fonctions à l'urbanisme en fin d'année 2018 pour de nouveaux horizons.

Madame GRIOTTI prendra ses fonctions au sein de la commune dès la saison estivale avec pour mission l'urbanisme, la communication, le CCAS et les élections.



## Service technique

Afin d'uniformiser l'ensemble du service technique et de créer une unité, la municipalité a renouvelé les vêtements de travail qui répondent notamment aux exigences de sécurité.

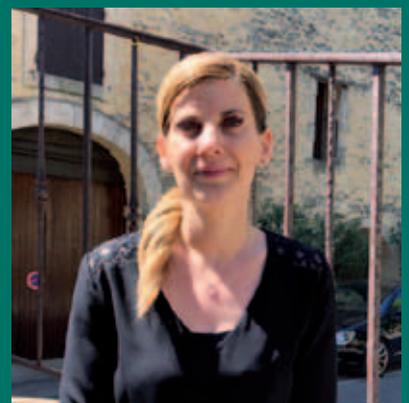
< *Voici la nouvelle tenue de nos agents municipaux.*

## AGENCE POSTALE

Madame Léa SIBOUL est en contrat emploi avenir. Léa travaille principalement pour les écoles et remplace occasionnellement à la poste.



Madame Aurélie CRUCY, travaille tous les matins à la poste et les après-midi de mardi et jeudi



**L'agence Postale est ouverte  
lundi, mardi, mercredi, jeudi  
et vendredi de 8h30 à 11h30.  
Le samedi de 8h à 11h45.**

# Vie scolaire

## FORMATION CELINE VALY

Soucieux de toujours former le personnel et d'anticiper un éventuel remplacement ou un renfort, Céline VALY est inscrite dans un cursus de formation BAFD (brevet d'aptitude aux fonctions de directeur d'accueil collectif de mineurs à caractère éducatif) qui se déroule en 4 étapes à Montpellier.

Cette formation va lui permettre d'enrichir ses connaissances et ses compétences dans le domaine de l'animation et de la direction d'un centre de loisirs.

Nous lui souhaitons bonne chance pour la suite.

# Centre de loisirs



Tous les mercredis pendant les temps scolaires, le centre de loisirs accueille les enfants de 7h45 à 17h30, de nombreuses animations sont proposées. Cette année le thème abordé est : de la préhistoire à nos jours. Depuis septembre la préhistoire est abordée avec de la peinture aux doigts, du maquillage avec les ocres, un parcours tactile pieds nus .., et enfin un repas en mangeant avec les doigts !

Puis place au moyen âge avec : création d'un château fort avec des objets de récupération (boîtes à chaussures, rouleaux ...) et fabrication de chevaliers avec des bouchons.

Nos activités sont diverses et variées : atelier cuisine avec des sablés en forme de boucliers...

Depuis le mois de mars nous sommes aux temps modernes avec la création d'un court métrage muet : la décoration, les costumes, les histoires sont inventées et créées par les enfants et la projection du film a eu lieu en avant-première lors d'un goûter avec les familles le 15 mai.

Pour mémoire : en dehors des périodes scolaires une convention a été signée avec le Centre de Loisirs de Sernhac pour accueillir les petits castillonnais.

Renseignements auprès de l'accueil de la mairie de Castillon.

# Ecole

Tableau récapitulatif effectif des enfants année 2018-2019

Classe	Niveau	Nombre d'enfants	Total par classe
Classe 1	PS	11	25
	MS	14	
Classe 2	MS	5	26
	GS	21	
Classe 3	CP	5	20
	CE1	15	
Classe 4	CE2	21	21
Classe 5	CM1	18	18
Classe 6	CM2	20	19
<b>Total</b>	<b>6 classes</b>	<b>130 Enfants</b>	<b>130 Enfants</b>

## LE SAVIEZ-VOUS ?

« La Loi Ecole de la Confiance » rend l'école obligatoire dès 3 ans contre 6 ans actuellement dès la prochaine rentrée 2019/20.

## INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

Les parents qui souhaitent scolariser leur enfant pour l'année scolaire 2019/2020 à l'école maternelle ou élémentaire sont invités à se faire connaître dès maintenant. Ils devront se présenter en mairie auprès d'Estelle munis du livret de famille, du carnet de santé de l'enfant et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois. Nous acceptons les enfants nés au courant de l'année 2016.

# ANTI GASPILLAGE A LA CANTINE DE CASTILLON DU GARD

En partenariat avec Terres de cuisine nous avons été choisis pour mettre en place l'action « anti-gaspillage » dans notre cantine scolaire.

Déjà depuis septembre a été mise en place par les équipes une nouvelle méthode à savoir le self-service du plat chaud pour les primaires supervisé par les animateurs.

En outre depuis septembre quotidiennement est rempli le baromètre de satisfaction en fin de service action initiée par le nouveau traiteur. Depuis février nous pesons les restes systématiques (entrée et plat de résistance) et une borne à pain a été mise en place afin d'évaluer le pain non consommé sur les tables. Le pain non consommé et encore emballé est distribué, tout comme les fruits, à l'accueil périscolaire du soir. Pour rappel cette action est mise en place depuis plusieurs années maintenant au profit des enfants qui n'ont pas goûté.

Les enfants se sentent très concernés dans toutes ces démarches anti gaspillage. Le challenge entre plusieurs écoles organisé par Terre de cuisine, ainsi que la campagne de sensibilisation a permis de constater une nette réduction du gaspillage.

Enfin, depuis février 2019, le self-service pour les enfants de l'école élémentaire (+ de 6 ans) a été étendu, les enfants arrivent, se servent leur entrée puis le plat principal. Ils se servent en fonction de leur appétit et de leur goût, ils ne sont pas forcés cependant il leur est demandé de goûter à tous les plats. Ainsi une nette diminution du gaspillage (en effet le retour des déchets des assiettes est quasiment nul) a été constatée. Enfin si un plat proposé ne plaît résolument pas aux enfants, il est demandé au prestataire de ne plus le servir.



Depuis la rentrée, un nouveau prestataire a été désigné, suite à un marché regroupé avec d'autres communes. Terre de Cuisine a été retenu. Le prix du ticket de cantine est resté inchangé (pas d'augmentation depuis 6 ans). Un repas bio est proposé le jeudi chaque semaine.



## ECOLE NUMÉRIQUE

ZOOM

Dans le cadre de l'Ecole Numérique, et grâce à la subvention obtenue à ce titre 14 ordinateurs portables ont été acquis pour un coût de 9600 euros. La commune a bénéficié d'une subvention de 4000 euros. Ce renouvellement régulier de notre matériel informatique permet d'être toujours au niveau technique.



## JOURNÉE PORTES OUVERTES CENTRE DE LOISIRS

Afin de faire découvrir aux parents le centre de loisirs et ses activités une journée portes ouvertes a été organisée le mercredi 15 mai 2019. Nous avons pu échanger avec les parents présents et recueillir leurs propositions d'amélioration, notamment sur le nom à donner au centre de loisirs.



# Centre Communal d'Action Sociale de Castillon-du-Gard

## 2018 EN QUELQUES CHIFFRES

- > 1 aide sociale allouée : **342 €**
- > 10 primes naissances versées : **200 €**
- > 10 Activités pour les enfants : **1 307 €**
- > 3 Activité pour les ainés : **7 420€**
- > 472 demi-journées au centre de Loisirs de Sernhac avec un tarif conventionné.
- > 90 personnes ont assisté au repas des ainés
- > 40 colis ont été distribués pour la semaine Bleue
- > 40 colis de Noël ont été distribués (hors maison de retraite)
- > 3 manifestations ont été organisées à la Maison de Retraite « Le Moulin »
  - Fête de la musique
  - Atelier créatif
  - Promenade en calèche

### ZOOM

#### LES PETITS BOUTS

Chaque nouveau-né peut bénéficier d'une prime naissance d'un montant de 20 €.

Cette prime est accordée sous condition de recevoir en mairie l'avis de naissance envoyé par la commune de naissance. Les heureux parents recevront une carte de naissance et seront invités à fournir, sous un délai de 6 mois, un RIB (au nom de l'enfant ou des parents) et la copie du livret de famille au secrétariat de mairie pour obtenir le virement sur le compte bancaire.



## ACTIVITÉS JEUNES

Le CCAS de la commune a proposé plusieurs activités aux enfants et adolescents castillonnais durant les vacances scolaires.

- Des sorties au Lasergame/bowling d'Uzès – 28/02/18 annulé pour cause d'intempéries ; 23 octobre 2018 - 26 enfants
- Deux journées Accrobranche – 25 avril 2018 et 28 août 2018
- Une journée canoë au départ de Collias - 04 juillet 2018
- Un après-midi jeux de société – 20/04/18 en partenariat avec l'association la croisée des jeux.
- 4 Séances Cinéma avec goûter :
  - 21/02/2018 - Les trolls
  - 18/04/2018 - Boule et Bill
  - 25/10/2018 - Lorax
  - 30/10/2018 - L'ascension

## CENTRE DE LOISIRS

La commune de Castillon du Gard a signé une convention avec la commune de Sernhac afin que les enfants de Castillon du Gard, ayant entre 4 et 11 ans, puissent être accueillis durant les vacances scolaires au centre de loisirs de Sernhac/Meynes/Saint-Bonnet-du-Gard.

*Le saviez-vous, possibilité d'inscrire vos enfants au centre de loisirs de Collias, sous réserve de place disponible (petite structure) – plus de renseignements au secrétariat.*

#### Tarif pour les enfants Castillonnais

##### TARIF JOURNÉE

REVENUS	1 Enfant inscrit	2 Enfants inscrits de la même famille	3 Enfants inscrits de la même famille
0 à 29 524 €	11,00 €	9,00 € par enfant	7,00 € par enfant
29 525 à 45 376 €	11,50 €	9,50 € par enfant	7,50 € par enfant
45 377 à 100 780 €	12,00 €	10,00 € par enfant	8,00 € par enfant
100 781 à 202 638 €	12,50 €	10,50 € par enfant	8,50 € par enfant

## ACTIVITÉ EN COLLABORATION AVEC LE CENTRE DE LOISIRS ET LA MAISON DE RETRAITE

**Goûter intergénérationnel :** Afin de créer du lien entre les enfants et les personnes âgées le CCAS a organisé un goûter intergénérationnel le 06 juin dans la cour de l'école, les personnes âgées ont apprécié ce moment de partage avec les enfants qui ont présenté leur spectacle.

**Après-midi récréatif :** Le mercredi 17 octobre, le CCAS a proposé à l'occasion de la semaine bleue un après-midi récréatif avec les enfants du centre de loisirs et les résidents du moulin. Petits et grands ont pu apprécier une balade en calèche dans les rues du village et autour d'une activité de jardinage les enfants et les résidents ont échangé un vrai moment de convivialité. Pour clôturer cet après-midi, riche en émotion, un délicieux goûter leur a été offert.

**Le groupe « la belle époque » a animé la fête de la musique le 22 juin** à la maison de retraite, cette soirée s'est déroulée dans la bonne humeur, grillades et danses pour tous : les résidents, et leur famille, les membres du CCAS et de la commune.

## LES AINÉS

### Anniversaire - 100 ans

Deux centenaires ont été fêtés en début 2018, le CCAS a pour l'occasion offert des livres et des fleurs.

### LA SEMAINE BLEUE

A l'occasion de la semaine bleue 2018 ; les membres du Ccas ont offert aux aînés du village de 80 ans et plus, n'ayant pas participé au repas des aînés et vivant seul, un colis gourmand et raffiné. Les colis sont confectionnés avec des produits locaux et biologiques afin de favoriser les circuits courts. Ils ont été distribués par les membres du CCAS, cela permet de valoriser les échanges, le partage et la convivialité au sein de la commune. A l'instar des années passées, le repas des Aînés a eu lieu le mardi 09 octobre au restaurant « Le Vieux Castillon » en présence de 90 convives. Ce repas gastronomique a été apprécié de tous.

### LE COLIS DE NOËL

A l'occasion de Noël 40 colis confectionnés avec soin ont été apportés par les membres du CCAS aux aînés vivants seuls de plus de 80 ans. Ces moments partagés sont très agréables et riches en émotions. Nous les remercions pour leur accueil chaleureux.



## En 2019, le CCAS continue ses actions à travers différentes animations :

Le 6 mars, une projection du film d'animation MINUSCULE avec une trentaine d'enfants s'est déroulée dans la bonne humeur.

Le 20 mars un après-midi sur le thème du printemps pour la confection de masque de carnaval et goûter crêpes.

Le 25 avril une journée accrobranche a eu lieu au domaine de l'Escatte à Nîmes.



## MEMBRES DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**Président du CCAS :** Monsieur Jean-Louis Berne

**Membres internes « Conseil Municipal » :** Madame Brigitte Peyro, Vice-Présidente du Ccas, Madame Mariève Soret, Madame Géraldine Vilar, Monsieur Frédéric Fabrol, Monsieur Yves Delcroix et Monsieur Cédric Roussel.

**Membres externes :** Madame Bernadette Paume, Madame Joséphine Andréoli, Madame Sylvie Dubroeuq, Madame Christine Rolland, Monsieur Yannick Ode et Monsieur Emmanuel Robert.

**Vous pouvez contacter le CCAS au 04.66.37.12.74 pour  
demander un rendez-vous.**



Votre démarche sera confidentielle.

Le CCAS est à la fois une structure d'accueil, de conseil, d'information et d'orientation ainsi qu'un relais avec les autres organismes sociaux.

Il peut vous assister dans la constitution de vos demandes d'aides (aides ménagères, Allocation Personnalisée d'Autonomie, dossier invalidité, etc.) ainsi que vous apporter, après examen de votre dossier, une aide ou un secours exceptionnel en cas de difficulté financière.

Il accompagne les personnes âgées durant l'été notamment en cas de phénomène météorologique extrême (plan canicule, neige, inondation).



## LE SAVIEZ-VOUS ?

Téléalarme, une réponse adaptée pour un maintien à domicile en toute sécurité.

Le CCAS vous accompagne pour vos démarches, pour l'acquisition d'une téléalarme.

# Le budget d'une commune est composé de deux sections bien distinctes :

## LA SECTION FONCTIONNEMENT :

Elle comprend toutes les charges de gestion courante financées par des recettes courantes et principalement par les contributions directes locales.

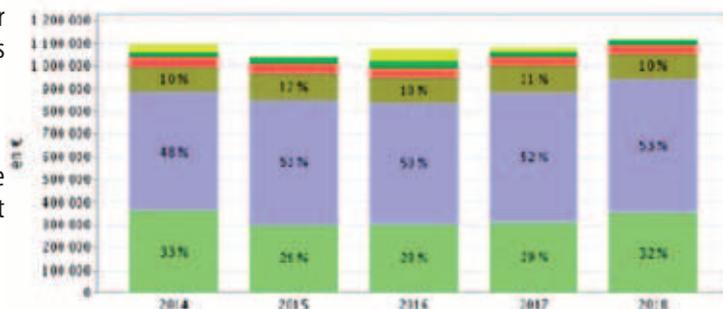
## LA SECTION INVESTISSEMENT

Elle regroupe dans les dépenses toutes les opérations d'acquisition de biens mobiliers ou immobiliers, les gros travaux et le remboursement du capital des emprunts qui diminue l'endettement.

En recettes, on trouve :

- Les subventions \*
- Les reventes de biens
- Les nouveaux emprunts
- L'autofinancement

STRUCTURE ET EVOLUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT



## EN 2019, LE BUDGET DE LA COMMUNE S'ÉQUILIBRE COMME SUIT :

Les dépenses et recettes de la section de fonctionnement s'équilibrent à **1 488 341,06 €**

Les dépenses et recettes de la section d'investissement s'équilibrent à **1 836 265,33 €**

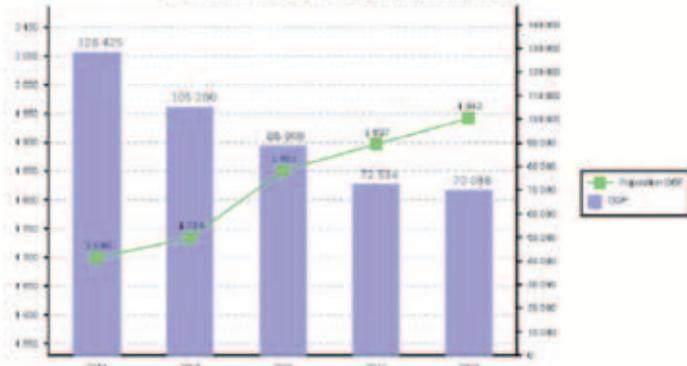
# Assainissement :

## LE BUDGET ASSAINISSEMENT QUANT À LUI S'ÉQUILIBRE COMME SUIT :

Les dépenses et recettes de la section de fonctionnement s'équilibrent à **626 427.92 €**

Les dépenses et recettes de la section d'investissement s'équilibrent à **775 321.26 €**

Évolution de la DGF et de la population DGF



## FOCUS SUR LES SUBVENTIONS DU DÉPARTEMENT

Les aides du département dans le cadre du pacte pour les Gardois ont notamment permis de subventionner la Maison des Associations ( 86 917 euros), les travaux d'accessibilité de la mairie (27 541 euros) par un contrat territorial.



Signature du pacte pour les Gardois en présence du Président du département Denis BOUAD, des conseillers départementaux Madame DHERBECOURT Muriel et Monsieur BLANC Gérard et Monsieur le Maire Jean-Louis BERNE

## Focus sur les aides Européennes (fonds LEADER) pour le réaménagement de l'épicerie

Nature	Dépenses éligibles		Contributions publiques		
	Montant € HT	%	Origine	Montant en euros	%
Maçonnerie	1 266.55	1.96	UE- FEADER (LEADER)	41 331.09	64,00
Plomberie	3 470.54	5.37			
Électricité	13 057.74	20.22			
Placoplatre-peinture	10 738	16.63	État*	10 332.77	16,00
Carrelage	6 390	9.89	Autofinancement	12 915.97	20,00
Menuiserie	4 600	7.12			
Chambre froide et climatisation	10 199	15.79			
<b>Travaux et aménagement</b>	<b>49 721.83</b>	<b>76.99</b>			
Monte-charge	14 858	23.01			
<b>équipement</b>	<b>14 858</b>	<b>23.01</b>			
<b>TOTAL</b>	<b>64 579.83</b>	<b>100.00</b>	<b>TOTAL</b>	<b>64 579.83</b>	<b>100.00</b>

# 100 ans du Tour de France



## LE SAVEZ-VOUS ?

Le Tour de France traversera Castillon du Gard le 23 juillet 2019 lors de sa 16<sup>ème</sup> étape.

Cf. cartes

Il s'agit des 100 ans du maillot jaune. A cette occasion des animations sont proposées sur l'ensemble du territoire depuis le 28 mars 2019.

Les amateurs de vélo et du Tour de France pourront se régaler. Un nombreux public est attendu qui transformera notre village en ruche : accueil des camping-cars, parking, animation, caravane du tour, médias... .

Un énorme coup de projecteur sur notre beau village !

Pour toutes informations n'hésitez pas à consulter soit le site de la boucle romaine [www.laboucleromaine.fr](http://www.laboucleromaine.fr) ou de l'office de tourisme [www.destinationpupg.com](http://www.destinationpupg.com)

## 16<sup>e</sup> ÉTAPE



## 17<sup>e</sup> ÉTAPE



## UN SITE INTERNET spécial Grande Boucle

Tout savoir sur le Tour de France 2019 dans le Gard... en 1 clic !

Depuis le 13 mars, un site internet spécifiquement dédié au passage, cet été, du Tour de France à Nîmes et au Pont-du-Gard, est en ligne.

Au programme : la cartographie précise du tracé des étapes ainsi que les horaires de passage des coureurs, mais aussi des conseils de sécurité.

de circulation, de stationnement,

et bien sûr l'agenda des rendez-vous festifs et animations autour du Tour. Enfin, une rubrique « Envie de Gard » pour inviter à la découverte du patrimoine exceptionnel de notre département et promouvoir la gastronomie gardoise, au travers de ses tables étoilées et de ses sites remarquables du goût.

[www.laboucleromaine.fr](http://www.laboucleromaine.fr)



# Travaux réalisés

## TRAVAUX DE RÉAMÉNAGEMENT DU PARKING DU CHÂTEAU D'EAU

Les travaux de réaménagement du parking du château d'eau et des voiries adjacentes ont été réalisés par le groupe Robert Travaux public. Pour mémoire, le projet a été conçu avec l'aide du CAUE (Agence d'urbanisme du Département), ingénierie qui n'a rien coûté à la commune. Cet aménagement a permis de créer et optimiser le stationnement et de rendre cet espace plus accueillant. Le travail de plantations s'achèvera avant l'été. Les bornes de recharge électrique déjà installées s'intègrent maintenant parfaitement bien dans cet espace. De même l'emplacement du camion de pizzas a été matérialisé.

**Cette place retrouve donc une fonctionnalité optimisée.**



## MAIRIE

Les travaux de la mairie sont à présent achevés; ils permettent de mettre en accessibilité handicapé le bâtiment en créant une salle des mariages en rez-de-chaussée ainsi que la salle du conseil municipal.

**Financement : 230 013 euros TTC**

Photo du conseil municipal qui se tient dans la nouvelle salle des mariages et salle du conseil.

## MULTI COMMERCE

Afin de maintenir une attractivité et une animation dans le centre du village, la municipalité a souhaité réhabiliter l'ancienne épicerie. Pour créer une synergie, et un atout commercial supplémentaire, il a été proposé au boulanger de s'y installer et d'élargir son activité à l'épicerie.

Ce projet rentrait totalement dans les aides apportées par l'Europe via les fonds LEADER, pour le maintien des commerces de proximité. C'est pourquoi la mairie a monté ce dossier. C'est donc presque 80 % de subvention que nous allons récupérer sur le montage de l'opération.

Un bail dérogatoire d'un an a été conclu avec Monsieur Quer, le temps de prendre cette année 2019 à titre expérimental et d'en faire un bilan à l'issue. De même une gratuité de loyers a été décidée pour une durée de 6 mois afin de mettre tous les atouts de son côté. Enfin, afin de l'aider financièrement au démarrage (mise en place de l'aménagement intérieur, décoration, premier stock...) la mairie a proposé d'initier le lancement d'une cagnotte qui a été portée ensuite par des castillonnais soucieux d'aider dans cette démarche.

**Monsieur QUER Boulanger de la commune a investi les lieux le 13 avril 2019.**



## PROJET DE BOUTIQUE EPHÉMÈRE

A l'emplacement du Four Banal, suite à la libération des lieux par la mairie, il est proposé dans un premier temps, dans l'attente d'une restructuration plus globale du centre, de faire profiter de ce lieu à celles et ceux qui souhaiteraient tenir boutique pour une durée courte. En effet il est intéressant de maintenir une activité pour créer là encore une synergie avec les autres commerces.

Pour la prochaine saison estivale, le local sera à nouveau occupé avec une boutique de décoration.

**Pour tous renseignements s'adresser en mairie.**

## RÉFECTION CHEMIN DE LA BERRETTE

Les travaux du chemin de la Berrette ont été réalisés par l'entreprise Groupe ROBERT qui est le titulaire du marché à bon de commande « réfection des chemins communaux ».

Les travaux ont consisté au goudronnage depuis le croisement du chemin de Font-grasse jusqu'au croisement du chemin Neuf ainsi que la création de 3 puits qui permettent la récupération des eaux pluviales.

Quelques perturbations ont eu lieu durant les travaux dues au changement du transformateur par Enedis et au blocage des gilets jaunes empêchant les centrales de fournir le bitume à la cadence voulue.



## DES TRAVAUX ENFOUISSEMENT DES LIGNES TRÈS HAUTES TENSIONS ENEDIS/SMEG

Un peu partout dans le village, vous avez pu apercevoir des relevés sur le bitume, avec des cotes et numérotations. Il s'agit de travaux préparatoires à l'enfouissement des réseaux sur la commune.

Prochain chantier, le Chemin de la Charrette: Les travaux ont débuté mi-mai et se tiendront pendant 3 mois. Tous les réseaux seront enfouis les renforcements de ligne reliés.

**A noter que ces travaux vont entrainer de très grosses perturbations pour les riverains, notamment avec une mise en place d'une déviation.**

A la fin de ce chantier le Chemin qui aura été ouvert plusieurs fois et remanié sera intégralement refait dans le cadre du Marché à bons de commande.

## MARCHÉ À BON DE COMMANDE

Un marché à bon de commande a été lancé afin de prévoir la réfection des chemins communaux, il s'agit d'un marché sur 3 ans, il permet de planifier dans le temps la réfection des voiries.

## RENFORCEMENT DE L'ÉCLAIRAGE DES TENNIS

Des travaux de renforcement de l'éclairage des courts de tennis ont été réalisés à l'automne. Ils ont permis de mettre les éclairages aux normes et ainsi de permettre la tenue de tournois officiels en soirée. Notre commune est fière de compter un club de tennis très actif avec de nombreux adhérents. Il accueille des joueurs des villages voisins et permet à Castillon de se spécialiser dans cette activité de tennis. Il est intelligent que les villages du territoire puissent avoir des installations sportives en bon état et que chaque village s'oriente sur un sport bien défini.



### RD 19

Suite au passage de la RD 19 en agglomération le long des nouveaux lotissements des travaux de sécurisation sont prévus avant la saison estivale. Ils consistent à la création de trottoirs et de plateaux surélevés avec passages protégés. Pour mémoire deux nouveaux arrêts de bus ont été créés à la dernière rentrée scolaire 2018-2019.

**Une réunion de concertation a eu lieu le 14 Mai 2019 afin d'informer les riverains et des recueillir les remarques sur le projet.**



*Salle du Conseil - Réflexion sur les travaux*

## HAUT DÉBIT ET TRÈS HAUT DÉBIT

La montée en débit prend du retard pour des problèmes administratifs notamment des transferts de titres de propriétés entre la société Orange, la Région et le Département. Cependant les travaux sont achevés et n'attendent plus que le raccordement qui ne devrait intervenir qu'en fin de l'année 2019.

Parallèlement le Très Haut Débit sur la commune de Castillon du Gard est programmé dès 2019, SFR profitant de tous les fourreaux installés. Par conséquent le Très Haut Débit interviendra peut-être en même temps que la montée en débit !

**À suivre... Ce qui est sûr c'est que le besoin d'amélioration se fait vivement ressentir, nous ne manquons pas une occasion pour relancer les différentes instances.**



Une réflexion globale est menée sur l'ensemble du cheminement piéton. Il sera réalisé par tranches, notamment est prévue la création des trottoirs sur le chemin Neuf pour les scolaires du rond-point jusqu'à l'arrêt de bus « le lavoir ».

# Sécurité



## Partenariat Gendarmerie Nationale

Fin mars, une réunion s'est déroulée en mairie entre les élus du conseil municipal, la police municipale, la Directrice Générale des Services et le Commandant de la communauté de brigade de Gendarmerie de Remoulins.

Ce dernier, le Lieutenant GANTOIS, nous a présenté les statistiques annuelles de la sécurité des personnes et des biens. Celles-ci font état d'une baisse significative des cambriolages, des incivilités et des atteintes à la tranquillité publique (tapage, nuisances).

Début avril, les référents sûreté du groupement de Gendarmerie du Gard sont venus sur la commune afin de faire le point sur notre système de vidéo-protection. Celui-ci, composé de 25 caméras, assure un maillage complet du territoire, notamment des entrées et sorties d'agglomération, ainsi que des points de collectes de tri sélectif dans le cadre de la lutte contre les dépôts sauvages.



## GARD - PONT DU GARD Des rencontres entre les services de police du territoire

**Lundi 8 avril, la police intercommunale se déplaçait à Castillon du Gard pour y rencontrer les agents de police municipale des communes du territoire de la Communauté de Communes du Pont du Gard.**

A l'initiative du service de police de la communauté de communes, des réunions mensuelles ont été mises en place depuis le début de l'année afin que les agents de police intercommunaux, qui patrouillent la nuit entre 18h et 6h du matin et les agents de police municipaux, présents en journée, puissent se rencontrer et échanger sur leurs pratiques et aussi afin d'assurer un continuum entre les différents acteurs de la prévention et de la sécurité sur le territoire. Des formations sur les pratiques peuvent également être dispensées pendant ces sessions. Ce jour-là, à Castillon-du-Gard, les policiers intercommunaux transmettaient à leurs collègues municipaux leur expérience et leur savoir-faire en matière de techniques d'intervention professionnelles lors de contrôle police route.

Les réunions seront organisées une fois par mois dans une commune du territoire, en suivant l'ordre alphabétique des communes membres. La prochaine réunion, prévue au mois de Mai se déroulera donc à Collias, toujours dans l'objectif de renforcer la communication et la coopération intra et inter services.

# Urbanisme : révision du Plan Local d'Urbanisme (PLU)

## 2018, une année studieuse - 2019, la continuité

### RAPPEL ET PROCEDURE

Par délibération du Conseil Municipal en date du 27 avril 2009, puis par délibération complémentaire du 26 décembre 2016, la commune de Castillon-du-Gard a lancé la 1ère Révision de son Plan Local d'Urbanisme.

Cette procédure est destinée à prendre en considération les évolutions législatives (loi ALUR, Grenelle II, loi LAAF, ...) en matière d'urbanisme, de concertation et d'adapter le projet des Elus au travers de son P.A.D.D. (Projet d'Aménagement et de Développement Durable. Leur souhait est de concilier développement démographique maîtrisé, développement économique tout en préservant les richesses naturelles et agricoles et le cadre de vie de qualité de ce territoire.

### QUELQUES DATES

**27 avril 2009** Délibération du Conseil Municipal pour la 1<sup>ère</sup> Révision du PLU

**2011 à 2015** Etude de ruissellement, demandée par les services de l'Etat

**2013 à 2016** PPRi du bassin versant aval du Gardon - Arrêté Préfectoral du 16 septembre 2016

**Fin 2016** Départ en retraite du BET en charge de la procédure - Lancement d'une nouvelle consultation pour désigner un nouveau BET

**26 décembre 2016** Compléments à la délibération du 27 avril 2009

**Mi 2017** Reprise de la procédure - Mise à jour des données et adaptations à la législation en vigueur

### OBJECTIFS RETENUS POUR LA REVISION DU PLU

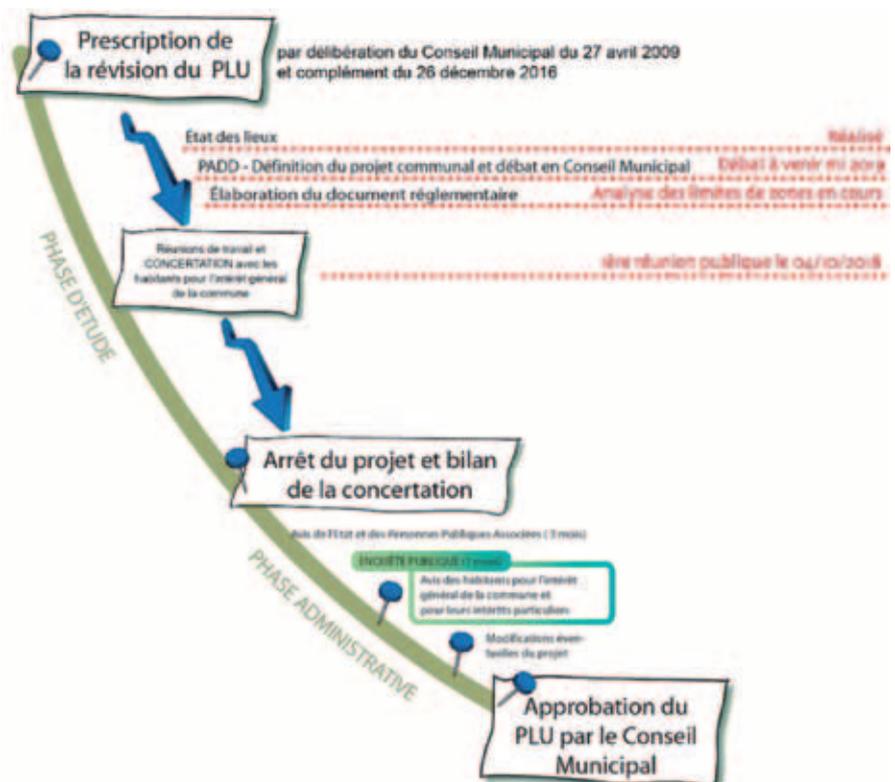
- Conserver le caractère rural de la commune tout en y apportant la modernité des services
- Tirer toutes les conséquences des études menées et achevées (PPRi, Etude de ruissellement, ...) afin d'identifier les zones à modifier dans le respect du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale)
- Consommer les espaces de manière rationalisée et optimisée dans un souci du respect de l'environnement, de maîtriser le développement de l'urbanisation pour préserver le patrimoine agricole, naturel et bâti de la commune
- Limiter l'extension de l'urbanisation en favorisant le renouvellement urbain et la densification ; Traiter les franges urbaines et les interfaces entre espaces urbanisés et espaces ruraux ; Encadrer les possibilités de développement des constructions contemporaines, ...
- Réorganiser les pôles attractifs de la commune avec notamment la création d'une deuxième centralité avec la construction de logements autour d'un nouveau groupe scolaire et services municipaux qui répondra à l'intérêt général et ce dans le respect des modes de connexions doux (voie verte, chemin de randonnée, anciens chemins

communaux carrossables, ...) et l'optimisation des structures existantes (centre bourg)

- Réappropriation et valorisation du patrimoine tant culturel qu'industriel notamment sur la reconversion des carrières et des zones référencées en tant que telle depuis l'origine du village
- Favoriser le maintien et le développement du commerce de proximité, développer le service, intégrer des logements adaptés aux personnes âgées et aux jeunes en favorisant la mixité sociale, créer des lieux d'échanges intergénérationnels, augmenter les capacités de stationnement au cœur et à la périphérie du village pour répondre aux exigences saisonnières
- Envisager des zones touristiques dans le respect du développement durable notamment en utilisant les modes de connexions doux
- Protéger les richesses paysagères du territoire
- Favoriser l'accueil des énergies renouvelables
- Se doter d'un document d'urbanisme qui intègre les évolutions législatives et réglementaires survenues depuis l'approbation du PLU en vigueur
- Définir un projet de développement communal qui réponde aux exigences en matière d'environnement : gestion de l'eau, gestion des risques, maîtrise de l'énergie, préservation des espaces naturels d'intérêt écologiques, ...

### LE DOSSIER DE PLU : PROCEDURE ET PIÈCES DU DOSSIER

La révision du PLU est encadrée par des documents supra-communaux. Il s'agit de règles édictées par la Communauté des Communes Pont-du-Gard et par le SCoT Pays d'Uzège Pont-du-Gard vSchéma de Cohérence Territoriale).



## LA POPULATION

Composée de 1643 habitants, depuis cinq décennies la population de Castillon-du Gard n'a cessé d'augmenter.

Le profil de la population par tranches d'âges est assez équilibré avec toutefois une minorité des 15 à 19 ans et des plus anciens (75 ans ou plus).

La taille des ménages a quant à elle diminué au fil du temps pour se stabiliser à 2.4 personnes par résidence principale depuis 1999 jusqu'à aujourd'hui.

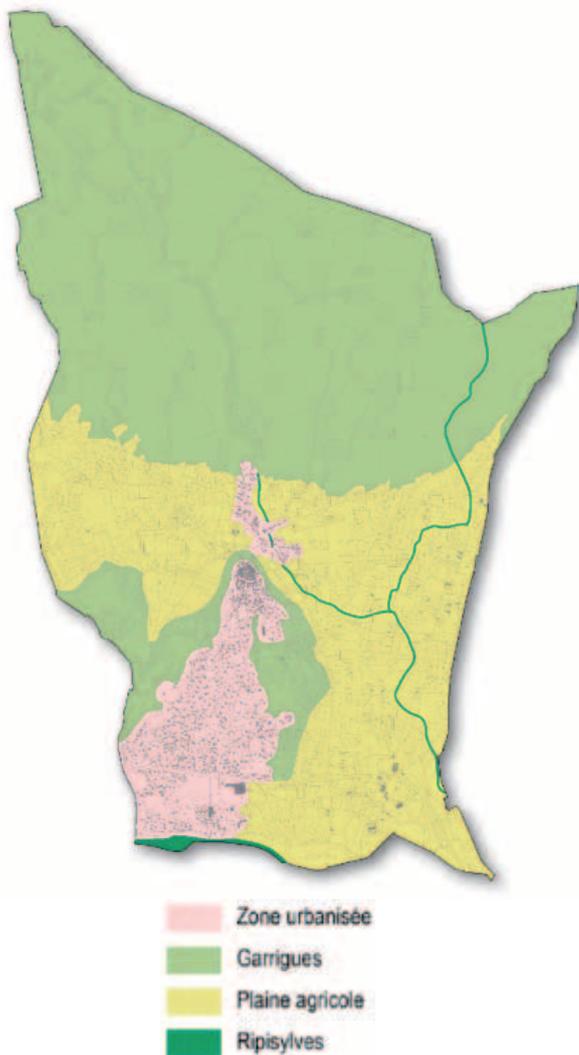
## LE LOGEMENT

On dénombre une augmentation constante du nombre de logements avec 673 résidences principales et 165 résidences secondaires.

Depuis 1968, le nombre de logements a été multiplié par 4, avec une grande majorité de maisons. Une vingtaine ont été identifiés comme vacants. 82% sont de grands logements de plus de 4 à 5 pièces.

## LE PAYSAGE

Le paysage de Castillon-du-Gard possède une dominante naturelle à 60%, puis agricole à 29%. Le centre bourg implanté en haut d'un puech observe la plaine au Sud et les garrigues au Nord.

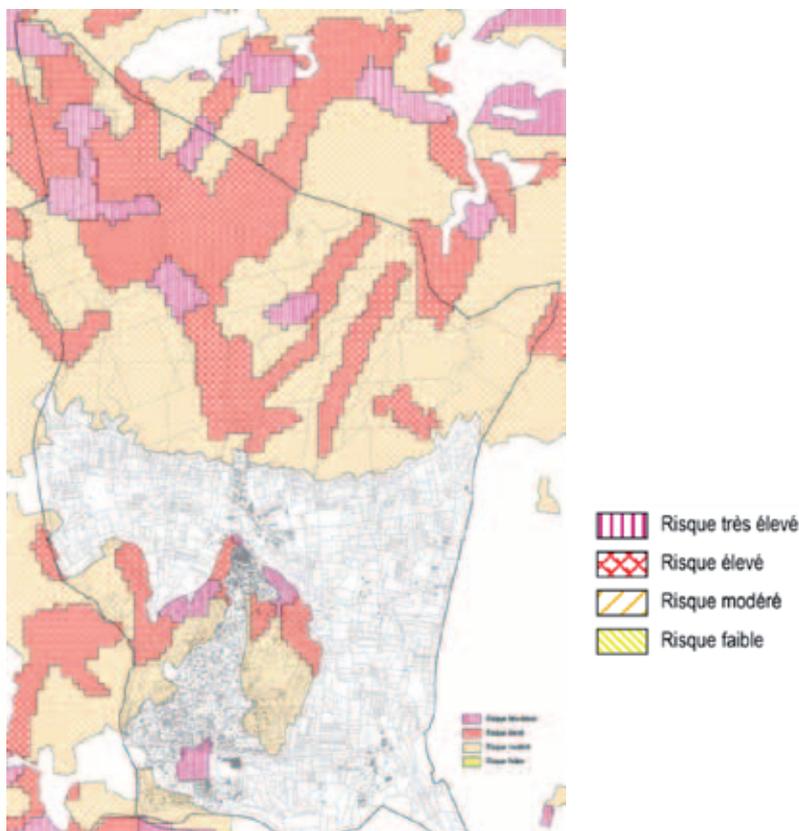


## LES RISQUES NATURELS

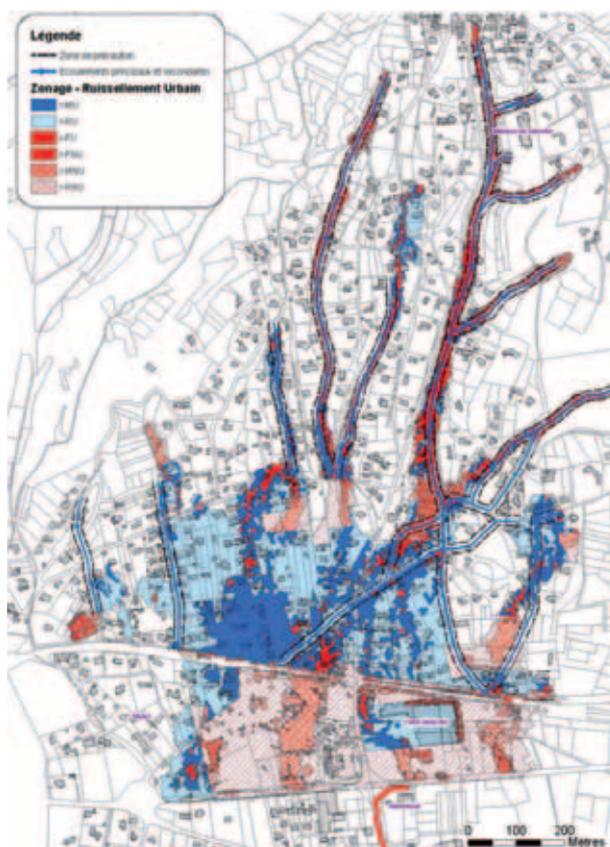
Les deux plus importants sont : les inondations par ruissellement et les incendies – feux de forêts par la présence importantes de zones boisées.

La commune dispose d'un PPRi (Plan de Protection des Risques d'inondation approuvé le 16 septembre 2016. Il s'agit du PPRi du bassin versant Aval du Gardon.

A la demande des services de l'Etat, une étude de ruissellement a été réalisée et entérinée en conseil municipal le 7 avril 2015. Cette étude vient compléter les données du PPRi



## LE RUISSELLEMENT



# Le PADD, le projet des Elus

## Projet d'Aménagement et de Développement Durables

4 grands thèmes ont été définis pour le projet communal de Castillon-du-Gard pour les 10 à 15 ans à venir.



**AXE 1 :** Préserver un cadre naturel, agricole et un environnement patrimonial de qualité

**AXE 2 :** Privilégier un développement urbain maîtrisé et raisonné

**AXE 3 :** Un territoire fonctionnant en cohérence avec le développement envisagé

**AXE 4 :** Prévoir une fluidité des déplacements et des modes de communication – Privilégier l'utilisation de dispositifs « propres »

### AXE 1 : PRÉSERVER UN CADRE NATUREL, AGRICOLE ET UN ENVIRONNEMENT PATRIMONIAL DE QUALITÉ

Au travers de ce thème, plusieurs objectifs et actions sont à considérer :

#### OBJECTIFS :

- Tisser la ville avec ses espaces paysagers, agricoles et son patrimoine
- Prendre en compte les différents risques naturels présents sur le territoire : risque inondation, risque incendie et feux de forêt, ...
- Préserver une agriculture de proximité
- Participer à la transition énergétique et écologique

#### ACTIONS :

- Identifier les constructions existantes en zones agricoles et naturelles qui pourraient bénéficier d'un changement de destination (loi LAAAF)
- Aménagements paysagers autour de la Chapelle de Saint Caprais pour créer un espace de rencontre et de convivialité, pour les habitants, promeneurs, ...
- Préserver et protéger certains éléments du paysage : classement de ces espaces dans les documents graphiques du PLU selon l'article L.151-23 du code de l'urbanisme. Poursuivre les continuités vertes
- Préserver les traditions et les savoir-faire notamment par la conservation des murets en pierres sèches
- Conserver les vues sur le vieux village
- Préserver le patrimoine classé de XXème siècle

### AXE 2 : PRIVILÉGIER UN DÉVELOPPEMENT URBAIN MAÎTRISÉ ET RAISONNÉ

Au travers de ce thème, plusieurs objectifs et actions sont à considérer :

#### OBJECTIFS :

- Assurer une croissance maîtrisée pour renouveler la population en fonction des évolutions et des besoins tout en préservant les richesses territoriales
- Développer l'habitat en cohérence avec les évolutions démographiques communales
- Favoriser le renouvellement urbain en luttant contre l'étalement urbain
- Assurer la mixité sociale et fonctionnelle
- Encourager les projets durables et responsables

#### ACTIONS :

- Construire environ 210 logements d'ici à 2030 mènerait à une population d'environ 2100 habitants. Cette approche s'inscrit dans le respect des règles du SCoT de l'Uzège Pont-du-Gard.
- Plusieurs types de logements seraient réalisés : projet d'aménagement sur le secteur des Perrières avec des villas en bandes et des lots à bâtir, comprenant même une partie pour des primo-accédants.
- Quelques lots à bâtir avec le projet de construction de la nouvelle école au Sud de la commune
- La rénovation de l'école actuelle pourrait aussi voir la création de logement dans le centre bourg
- Une vingtaine de dents creuses et enclaves identifiées dans le tissu urbain participeraient de même à cette évolution de logements
- La résorption des logements vacants ou leur réhabilitation en bénéficiant des diverses aides existantes permettraient de compléter cette offre
- Accompagner les nouveaux projets de densification avec des aménagements paysagers qualitatifs pour maintenir la nature en ville et en utilisant une approche vertueuse
- Travailler sur les limites existantes de chaque zone en considérant plusieurs paramètres : risques (inondation, incendie), topographie, alignement du bâti, contexte environnant, ...
- Favoriser la mixité sociale et organisationnelle tout en s'assurant des capacités restantes au niveau des réseaux existants (AEP, assainissement)

### AXE 3 : UN TERRITOIRE FONCTIONNANT EN COHÉRENCE AVEC LE DÉVELOPPEMENT ENVISAGÉ

Au travers de ce thème, plusieurs objectifs et actions sont à considérer :

#### OBJECTIFS :

- Réaliser et adapter les équipements publics selon les besoins de la population. Aujourd'hui les écoles et le cimetière ne permettent plus d'extension au regard de leur environnement et des diverses règles en vigueur. De nouveaux sites sont donc envisagés pour s'adapter aux évolutions actuelles
- Renforcer la vie locale et les échanges dans le tissu ancien et l'ensemble de la zone urbaine, est important. Choisir les bons emplacements pour certains services, développer les services de la santé dans le centre ancien, implanter des zones de co-voiturage et parc urbain au sud de Castillon-du-Gard à proximité de la RD 19A, facilitera les déplacements vers les grands axes routiers.
- Favoriser un lieu de vie et d'animation au cœur du village
- Maintenir et adapter des énergies renouvelables et s'ouvrir vers des comportements écoresponsables : privilégier les déplacements doux, pédibus, bien orienté sa construction, bien choisir son énergie,
- Privilégier les énergies renouvelables ...

#### ACTIONS :

- Construire une nouvelle école modulable répondant aux normes actuelles et s'adaptant aux évolutions et variations d'effectifs. Cela conduira à la réhabilitation de l'école existante avec un projet de mixité organisationnelle (logements, locaux associatifs, commerces, ...) à définir
- Définir un nouveau site pour permettre l'extension du cimetière
- Créer une maison de santé pour dynamiser les services dans ce domaine
- Faciliter l'accès aux équipements et commerces en développant un maillage de déplacements doux tout en multipliant les stationnements dans le centre ancien et à proximité.
- Aménager un lieu de vie pour la convivialité et les échanges entre les villageois
- Développer l'attractivité et la notoriété de Castillon-du-Gard au travers d'un projet touristique et culturel de grande dimension en lien avec le Pont-

du-Gard et la romanité : projet du Forum Augusti, tout en préservant l'environnement naturel

- Développer et améliorer les équipements sportifs existants
- Accompagner les habitants dans des usages responsables, réaliser des constructions durables. Partager des démarches et réflexions déjà accomplies sur le territoire
- Mise en place d'un parc photovoltaïque

#### AXE 4 : PRÉVOIR UNE FLUIDITÉ DES DÉPLACEMENTS ET DES MODES DE COMMUNICATION PRIVILÉGIER L'UTILISATION DE DISPOSITIFS « PROPRES »

Au travers de ce thème, plusieurs objectifs et actions sont à considérer :

##### OBJECTIFS :

- Mieux desservir et se connecter : créer des connexions et continuités viaires, piétonnes, circulations douces vers le centre bourg, au travers d'un maillage défini, mais aussi vers les grands axes routiers
- Hiérarchiser les accès et maîtriser les déplacements dans le centre ancien : organiser de nouvelles aires de stationnement
- Réduire la dépendance à l'automobile, favoriser les déplacements doux : encourager les habitants à avoir des comportements responsables et mutualisant les déplacements, utilisation des modes doux, ...

##### ACTIONS :

- Matérialiser les entrées de ville par des aménagements marquant le passage en milieu urbain : limiter la vitesse, créer des cheminements mixtes piétons/cycles, implantation du mobilier urbain, de la signalétique, ...
- Réaliser des parkings « verts » : à proximité du centre ancien en pied de rempart, au sud le long de la RD 19A accompagné d'une zone de co-voiturage et d'un parc urbain, encourager les cheminements piétons vers le centre du village,
- Remettre en fonctionnement l'ancienne ligne ferroviaire avec un quai de débarquement à proximité du site de la nouvelle école (projet Région, Département et intercommunalité

# Forum Augusti

Un complexe expérimental et didactique dédié à la civilisation romaine



## 1 - LE CONCEPT

Ce projet a été initié dès 2001 par Éric Teyssier, actuellement maître de conférences HDR en histoire romaine à l'université de Nîmes. Spécialiste de l'histoire vivante, cet enseignant chercheur a été amené à travailler en collaboration avec plusieurs musées et sites archéologiques en France et en Europe. Il a pu y constater l'intérêt du public pour la culture romaine, socle culturel commun de l'ensemble du monde méditerranéen. Toutes ces expériences démontrent l'intérêt d'une présentation de cette civilisation de manière vivante en appui sur des connaissances scientifiquement validées. De telles initiatives existent en Belgique (Aubechies, Malagne), en Autriche (Carnuntum), ou en Allemagne (Villa Borg, cité de Xanten, camp romain de Saalburg) mais rien d'équivalent n'a été tenté en France. La seule entreprise comparable a été menée pour le Moyen Âge avec la réussite remarquable du Château de Guédelon (Yonne).

Notre ambition est donc de mettre en place le premier site didactique français spécifiquement orienté sur la civilisation gallo-romaine. Son implantation dans le Gard prend tout son sens, car la région bénéficie d'un patrimoine architectural romain exceptionnel. Le « Forum Augusti » constituera un complément indispensable pour la compréhension des modes de construction des monuments historiques parvenus jusqu'à nous. Ce projet permettra aussi de mieux comprendre la société qui a permis de les bâtir.

## 2 - LES FONDATEURS

Pour mener à bien ce projet, Éric Teyssier s'est entouré d'autres spécialistes tels que Régis Thibaud, expert en agronomie et chargé du volet agricole du projet. William Hayet, professeur à l'école d'architecture de Lyon et responsable de deux masters, a réalisé les plans en se fondant sur un important travail scientifique consacré aux bâtiments romains tels que nous les connaissons. D'autres personnalités ont également été associées au projet tel que Jean Claude Golvin (CNRS), spécialiste de l'urbanisme romain, Gérard Coulon (conservateur en chef du patrimoine) spécialiste de la Gaule romaine et Philippe Fleury (Professeur à l'université de Caen, directeur du CIREVE et responsable de l'équipe « Plan de Rome. Sources anciennes et technologie multimédia »).

Toutes ces personnes participeront au Conseil Scientifique de Forum Augusti.

La société Kleber Rossillon, spécialisée dans la gestion et la valorisation de monuments et sites historiques (Grotte Chauvet, Waterloo, Musée de Montmartre, château de Castelnaud etc) finance entièrement le projet et assurera son exploitation.

## 3 - LE PROJET

Le Parc historique « Forum Augusti » sera un lieu de présentation, de vulgarisation, d'échanges et de recherches autour du patrimoine. Dans ce but, des présentations didactiques et interactives seront mises en place ainsi que des programmes expérimentaux élaborés dans différents domaines (architecture, artisanat, agriculture etc.). Les visiteurs évolueront ainsi dans une cité romaine en train de se bâtir sous leurs yeux. Tout ce qui sera présenté au public, que ce soit les constructions, leur décor, les activités artisanales, les produits vendus et les animations passera sous le contrôle permanent d'un comité scientifique qui en garantira la validité historique. La dimension pédagogique du projet est fondamentale. Elle s'épanouira pleinement dans un cadre vivant et s'adressera au public local, aux scolaires et aux touristes français et étrangers.

La structure envisagée se démarque volontairement de l'expérience des parcs d'attractions classiques. « Forum Augusti » se propose de satisfaire le goût du grand public pour l'histoire en offrant un voyage dans le temps qui favorisera l'approfondissement et l'échange des connaissances.

L'ambition n'est pas de présenter un décor romain approximatif car le scénario imaginé repose sur des réalités historiques connues. Ainsi, l'origine du « Forum Augusti » est une source consacrée au dieu gaulois Aramo, divinité bien attestée dans la région. Comme à Nîmes, le dieu et la source sont « romanisés » au temps d'Auguste par la construction d'un fanum. Simple lieu de culte et de pèlerinage gallo-romain, le site prend de l'ampleur sous les règnes suivants de Tibère et de Claude. A partir de cette période, une agglomération secondaire (vicus) se bâtit peu à peu autour d'un forum. Celui-ci est constitué d'une basilique judiciaire, de portiques et d'un ensemble culturel avec deux petits temples. Le modèle retenu s'inspire de différents forums du sud de la Gaule tel que celui de la petite cité de Glanum (Saint-Rémy-de-Provence).

Des bâtiments seront également érigés au fil du temps autour de cet ensemble public. Ils comporteront une villa avec sa pars urbana et sa pars rustica, des ateliers de construction (charpentes, forge, taille de pierre etc.), des bâtiments agricoles (pressoirs, écuries), une domus avec son décor intérieur et son mobilier, une taverne, des champs exploités suivant les techniques agricoles de l'époque.

Cette expérience de construction à la fois didactique et expérimentale s'inspire du modèle donné par le château de Guédelon dans l'Yonne (plus de 310 000 visiteurs par an dont environ 50 000 scolaires). Ce chantier, d'une grande rigueur scientifique, se consacre depuis plusieurs années à la construction d'un château médiéval et remporte un grand succès auprès du public. Comme à Guédelon, le but est de bâtir pas à pas, avec les moyens et techniques de l'époque, un ensemble de bâtiments romains du I<sup>er</sup> siècle ap. J.-C. sous les yeux des visiteurs. Le caractère évolutif du projet permet un renouvellement constant de l'ensemble. Des animations didactiques seront également proposées. Qu'il s'agisse du travail des bâtisseurs, du travail des différents artisans ou des scènes évoquant la vie quotidienne sous le Haut empire romain, chaque activité présentée au public sera choisie pour sa pertinence historique et élaborée avec soin.

**Chaque étape du projet apportera son lot de découvertes par un dialogue constant entre le Conseil scientifique, les bâtisseurs et l'exploitant du site. Les centres de recherches en France et à l'étranger seront associés à cette démarche afin de mener à bien des expériences d'archéologie expérimentale liées avec la thématique du « Forum Augusti ». Le site deviendra ainsi un laboratoire vivant à ciel ouvert où le public pourra également mettre « la main à la pâte ».**

## ACQUISITIONS FONCIÈRES

La mairie a acquis 2 parcelles respectivement situées, une de plus d'un hectare aux abords de St Caprais qui servira d'aire de pique-nique et de jeux, notamment pour toutes les festivités qui se tiennent à la Chapelle, et une de presque 2 hectares sous le château des Croisés, qui nous a permis dans un premier temps de solutionner un différend ancien lié à l'entretien de la pompe de relevage, primordiale pour les castillonnais, et dans un deuxième temps permettra de créer un espace protégé agricole en vue de la production de primeurs en circuit court.



## NEXITY

A l'ancienne carrière SNET, un projet d'éco quartier est prévu. Il sera mené par la Société Nexity avec qui nous avons signé une promesse d'achat. Le choix de Nexity n'est pas neutre ; c'est une société certifiée Iso 2017, ISO 14001, qui garantit une expertise sur les données telles, le sol, les eaux pluviales, la mobilité, l'intégration des formes urbaines avec le paysage, la biodiversité, le bien-vivre, avec un engagement environnemental fort. Autant d'éléments essentiels pour la municipalité.

Les différents acteurs seront largement concertés, avec une information participative autour de ce projet pour développer et encourager les synergies.

L'aménagement du site sera organisé par Nexity qui répondra aux attentes de la commune, une opération mixte avec entre autres possibilité de terrain pour des primo accédants, le tout construit avec des matériaux locaux s'intégrant et respectant le paysage et le lieu.

## PROJET PHOTOVOLTAÏQUE ARKOLIA

ARKOLIA ENERGIE est une société française spécialisée dans les installations de production d'énergie renouvelable et tout particulièrement les centrales photovoltaïques. C'est cette société qui a installé la centrale de La Capelle et masmolène en 2017.

Le projet castillonnais porte sur une superficie d'approximativement 25 hectares et se situe à cheval sur les quartiers de la plaine du Mas et de Tyarges, en limite de la Commune de Valliguières. Son implantation s'étendra dans l'espace déjà déboisé de l'emprise de la ligne électrique T.H.T. Le projet a été présenté à Monsieur le Sous-Préfet, en charge des projets liés à l'énergie renouvelable.

L'étude environnementale en cours permettra, une fois qu'elle sera validée par les services de l'Etat, le dépôt d'un permis d'exploiter par la Société ARKOLIA.

**Le gain financier pour la Commune sera supérieur à CENT MILLE EURO.**



## UN PROJET DE NOUVELLE ÉCOLE

Pour mémoire, les écoles de notre village ne répondent plus aux normes notamment en termes d'accessibilité et de dimensionnement des classes et des espaces scolaires, mais pas que. Notre cantine par exemple et surtout la cuisine sont dans des locaux exigus, non adaptés à recevoir des enfants. L'état nous a laissé un sursis pour cette mise aux normes dans la mesure où nous avons le projet d'un nouveau groupe scolaire. Quant à nos effectifs ils se maintiennent contrairement à d'autres villages

Un nouveau groupe scolaire est prévu en bas du village. Sur un très beau terrain arboré, seront réunies l'école primaire, maternelle, une cantine et cuisine. Les services techniques seront également transférés sur ce site. De grands parkings et une desserte de l'école seront implantés.

Un programmiste a été désigné, c'est lui qui est en charge de faire les formalités pour le choix de l'architecte. La pose de la première pierre pourrait se faire début 2020.

### UN PROJET D'ÉCOLE DANS LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT

L'école fera l'objet d'une attention particulière tant au niveau du chantier que dans le fonctionnement. Un dossier NO WATT auprès de la Région a été monté, afin d'aider la municipalité dans cette démarche éco responsable. L'école sera sobre, fonctionnelle, évolutive et reconvertible. Le choix des matériaux se fera en cohérence avec notre territoire, pierre de Castillon du Gard, et bois. La nature magnifique sera préservée et servira d'écrin au projet éducatif, (potager, poulailler, aires de jeux...). L'école devrait s'autosuffire en énergie pour son fonctionnement et pourrait même produire plus qu'elle ne consomme.

### UN PROJET ENCADRÉ FINANCIÈREMENT

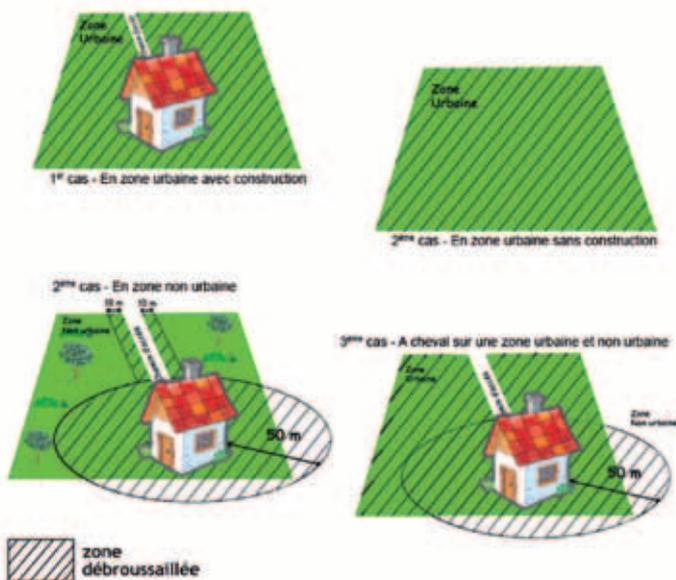
La vente de la taillerie (ex SNET) à la société Nexity participera pour une bonne partie au financement de ce projet. Des demandes de subvention ont été faites auprès de l'Etat, de la Région, du Département. Les dossiers sont déjà auprès de ces collectivités. Enfin la vente de quelques terrains communaux complètera le financement.

# Environnement

## VOS OBLIGATIONS DE DÉBROUSSAILLEMENT

Si vous êtes propriétaire ou ayant droit d'un terrain bâti situé à moins de 200 m d'un espace naturel boisé, le code forestier ainsi que l'arrêté préfectoral n°2013-008-00007 du 8 janvier 2013 vous imposent de débroussailler et de maintenir votre terrain en bon état et ce, avant le 15 juin de chaque année.

- Vous êtes en zone urbaine ou dans un lotissement : vous devez débroussailler l'intégralité de votre parcelle, qu'elle soit bâtie ou non bâtie.
- Vous êtes en zone non urbaine avec une construction sur votre terrain : vous devez débroussailler dans un rayon de 50m autour de vos constructions. Les voies d'accès privées doivent être dégagées de toute végétation de manière à obtenir un gabarit de 5m de chaque côté.
- Vous êtes propriétaire d'un terrain sans construction en zone non urbaine : vous n'avez pas d'obligation, cependant vous devez autoriser vos voisins à débroussailler votre terrain dans un périmètre de 50m autour de leur construction ou, le cas échéant, réaliser vous-même les travaux de débroussaillage.



## PRÉVENTIONS MOUSTIQUES

Pour plus de renseignements sur la prévention des moustiques, deux sites sont à votre disposition : [www.eid-med.org](http://www.eid-med.org) et [www.albopictusir.org](http://www.albopictusir.org)



## DÉPÔT SAUVAGE

Une délibération du conseil municipal datant de 2012 prévoit de facturer une prestation d'enlèvement par les services techniques municipaux à tout auteur de dépôt en dehors des points de collectes (y compris au pied de colonnes).

Depuis le mois de janvier, ce sont près d'une cinquantaine de dépôts qui ont été constatés par le nouveau policier municipal. Depuis peu, des panneaux de sensibilisations et d'informations sont mis en place sur chaque point de collecte. Une carte recensant l'ensemble des colonnes de tri implantées sur le territoire communal y figure.

**Les déchetteries d'Uzès et de Fournès vous accueillent pour le dépôt de vos encombrants (horaires sur [www.sictomu.org](http://www.sictomu.org)).**

Mise en sécurité du point de collecte de font grasse avec la création d'une aire d'arrêt afin de ne plus se stopper au bord du chemin des perrières en pleine intersection avec le chemin de l'Estel.



## ZÉRO PHYTO

Les beaux jours reviennent et beaucoup vont retrouver le plaisir du jardinage.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'utilisation des herbicides est interdite pour les jardins des particuliers. Ceci sera bénéfique pour la santé et pour l'environnement.

Pensez à tailler vos haies et désherbez manuellement vos plates-bandes en bordure du domaine public, ou vos bas de murs dans le village.

**Tous ensemble agissons pour l'environnement et contribuons à garder un village bien entretenu.**



# Le SICTOMU à votre service !

► Collecter • Trier • Valoriser • Réduire

Le SICTOMU poursuit son objectif de qualité du service et d'augmentation du taux de valorisation des déchets ménagers. Des actions concrètes ont été mises en œuvre toute l'année pour y parvenir.



Le SICTOMU, c'est aujourd'hui :

- 40 agents,
- 4 déchèteries dont 1 site doté d'une plate-forme de broyage des végétaux,
- 524 points d'apport volontaire pour trier les papiers, les emballages et le verre,
- 3 136 composteurs individuels livrés par le SICTOMU,
- l'accompagnement des établissements scolaires pour le tri et le compostage des déchets de cantine,
- l'aide aux communes ou associations pour des actions de prévention (gobelets réutilisables, poulaillers communaux, collecte hippomobile...).

## Un geste de tri + simple

Aujourd'hui, tous les emballages se trient. On compte sur vous !

**Les emballages ménagers**

les bouteilles et flacons en plastique

les aérosols, les bidons, les boîtes de conserve, les canettes de boisson et les barquettes

Pas besoin de laver les emballages. Il suffit de bien les racler et les égoutter.

N'imbriquer pas les emballages les uns dans les autres.

les briques alimentaires

les emballages en carton (paquets de gâteaux, boîtes de céréales, d'œufs...)

**Les papiers**

les journaux, magazines, prospectus, feuilles, enveloppes...

**Les emballages en verre**

les pots, bocaux, bouteilles et flacons en verre

## En période de fêtes !

Je pense à trier :

- \* les bouteilles en verre (dans les colonnes à verre),
- \* les emballages de jouets (dans les colonnes jaunes),
- \* les papiers cadeaux (dans les colonnes bleues).
- \* j'essaie de limiter le gaspillage alimentaire en accommodant les restes et je consomme de préférence des produits locaux.



## POSE DES NOUVEAUX COMPTEURS LINKY

Les nouveaux compteurs ont été posés par EN-EDIS chez les particuliers au cours des derniers mois. Ces compteurs faisant l'objet de beaucoup de polémiques, L'ANFR (agence nationale des fréquences) a mis en place depuis juin 2018 une procédure permettant à un particulier de demander, via sa mairie, la mesure des ondes émises notamment par les (fameux) compteurs Linky. Si un administré (qui est donc déjà équipé d'un appareil dit communiquant) souhaite procéder déposer cette demande, il doit :

- renseigner les rubriques à 1 à 5 du CERFA 15003-02

téléchargeable sur « Mon service public »

[www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R35088](http://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/R35088)

- signer sa demande,
- déposer l'imprimé en mairie.

La mairie renseigne la rubrique 5 (à faire signer par le Maire) et l'adresse ensuite à l'Agence nationale des fréquences qui instruit la demande et dépêche un laboratoire accrédité indépendant pour effectuer la mesure. La liste des organismes habilités figure dans la notice explicative.

## LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES

Plusieurs nids de frelons asiatiques ont été signalés dans la commune. Pas d'inquiétude, ces nids sont vides et ne seront pas recolonisés. En revanche, le printemps est arrivé et les colonisatrices font leur retour, alors afin de lutter contre l'installation de nouveaux nids, il faut mettre en place des pièges.

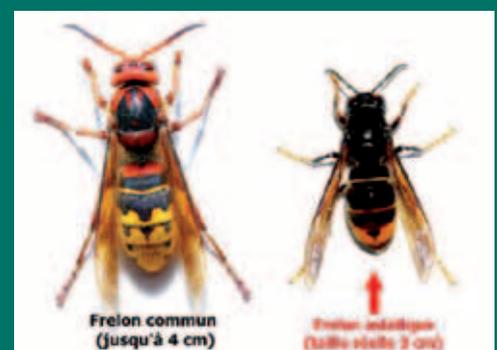
### Pour cela, rien de plus simple !

- une bouteille en plastique d'1,5 litre coupée en 2. Renversez les deux parties.
- 10 cm d'un mélange composé de vin blanc (pour repousser les abeilles), de bière brune et de sirop de cassis
- un chapeau pour protéger le piège de la pluie
- suspendre le tout à 1m50 du sol et le tour est joué !

De temps en temps, pensez à renouveler le mélange mais surtout de le nettoyez pas, les phéromones des hyménoptères déjà capturés attireront encore plus de congénères et le piège en sera d'autant plus efficace !

Pour tous renseignements Monsieur MALHAUTIER, le référent apiculteur, est joignable au 04.66.23.14.68.

A l'occasion de la journée porte ouverte du centre de loisirs, les enfants ont fabriqué des pièges pour lutter contre les frelons asiatiques. A noter que notre apiculteur local Valentin Goisbault a fourni de la cire de cadre d'abeille (afin de réaliser un appât au jus de cirier plus sélectif pour préserver nos abeilles).



# La GEMAPI

## Nouvelle compétence de l'intercommunalité, enjeu majeur pour la préservation des milieux aquatiques et la prévention des inondations dans l'aménagement du territoire.

Auparavant gérée à différents niveaux (Etat, Département et Communes), la Gestion des Milieux Aquatiques et Protection des Inondations (GEMAPI) incombe désormais aux intercommunalités conformément à la réglementation en vigueur voulue par les lois MapTam et NOTRe.

La Communauté de Communes du Pont du Gard a donc depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 pris le relais des communes sur l'ensemble du territoire intercommunal. Elle se charge de cette nouvelle compétence transférée de droit de manière obligatoire et exclusive concernant la pérennité, la surveillance, le contrôle et la réalisation d'ouvrages d'envergure à enjeux notamment de protection des populations contre les crues telles que les digues de Remoulins, Comps, Aramon, barrage de Théziers. A ce volet préventif, au centre de l'attention des élus locaux, au regard des différents bassins versants, des caractéristiques du territoire sensible aux questions des inondations, porteur de crues dévastatrices (2002) et pour lesquelles, il a fallu se protéger au cours du temps, s'ajoutent la protection et la restauration des sites, écosystèmes aquatiques et des zones humides ainsi que leurs zones boisées riveraines. C'est ainsi qu'il est programmé la restauration de la continuité écologique des seuils de Collias et de Remoulins.

Concrètement sur le territoire, la compétence GEMAPI est « sécable » géographiquement et techniquement. Elle peut être gérée en régie directe, transférée ou déléguée en tout ou partie à des syndicats mixtes qui réaliseront les travaux

et missions découlant de cette thématique. C'est cette dernière option qui a été retenue par la Communauté de Communes du Pont du Gard en séance plénière du 12 février 2018 dans un souci de bonne administration et de cohérence de l'action publique à une échelle adaptée.

La mise en place de cette nouvelle organisation institutionnelle voulue par le législateur a impliqué une évolution profonde des partenaires conduisant à la dissolution de certains syndicats, au regroupement pour certains. Il reste principalement deux acteurs majeurs pouvant intervenir et exécuter cette compétence :

- Syndicat Intercommunal de Curage et d'Entretien du Briançon ;
- Etablissement Public Territorial de Bassin Gardons (EPTB) ex-Syndicat Mixte d'Aménagement et de Gestion Equilibrée des Gardons (SMAGE) par partie.

Afin de garantir les moyens nécessaires à l'exercice de la nouvelle compétence, et comme le prévoit la loi, une taxe GEMAPI a été créée et sera levée à hauteur de 120 000 euros en 2018 correspondant au financement des seules dépenses nouvelles et s'inscrivant dans le plafond fixé par la loi. Elle sera répartie par les services fiscaux entre les personnes physiques et morales s'acquittant de la taxe foncière, de la taxe d'habitation (à l'exception des exonérations prévues par la loi) et de la cotisation foncière des entreprises (CFE) sur l'ensemble du territoire de la Communauté de Communes du Pont du Gard.

**Ce montant a été défini avec la volonté de modérer autant que possible la contribution des ménages et des entreprises. Ainsi, les dépenses du budget annexe « GEMAPI » de la Communauté de Communes du Pont du Gard, de près de 300 000 €, ne sont pas financées intégralement, comme la loi l'y autorise par la taxe GEMAPI. Elles le sont également, à hauteur de près de 160 000 €, par la reprise des participations communales versées précédemment par les communes adhérentes aux différents syndicats et structures intercommunales auxquels la Communauté de Communes du Pont du Gard se substitue, soit 14 des 17 communes. Argilliers, Saint Bonnet du Gard, Valliguières n'appartenaient, à ce jour, à aucune structure intercommunale en charge de cette compétence.**

Désormais, les grands travaux de prévention et de lutte contre les inondations auront pour cadre une nouvelle solidarité de bassin versant. Elle permettra une meilleure gestion des dépenses pour des chantiers souvent très onéreux. De plus, elle permet de prendre en compte des enjeux écologiques à une échelle cohérente sur les plans hydrographiques et géographiques, plutôt que sur les périmètres administratifs.



## Transport à la demande

Dans le cadre de l'évolution du service TAD mise en place le 1<sup>er</sup> avril 2017, chaque personne inscrite au service reçoit une carte d'adhérent valable 2 ans, soit jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2019. Afin d'éviter la lourdeur administrative engendrée par le renouvellement des inscriptions, il a été décidé de prolonger la validité des cartes d'une année supplémentaire (soit jusqu'au 1<sup>er</sup> avril 2020).

# La bibliothèque



La bibliothèque municipale vous accueille le jeudi de 16h30 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 11h30. Située dans la maison des associations au chemin de la Charrette, forte de 1600 ouvrages variés, elle permet à tout âge de se divertir par la lecture, il s'agit d'un lieu d'échange et de convivialité qui permet de créer du lien social intergénérationnel.

Les bénévoles sont là pour vous renseigner. Des nouveautés sont régulièrement achetées ou empruntées à la direction départementale du livre et de la lecture. Une exposition sur le Tour de France sera visible avant le Tour de France du 15 au 23 juillet 2019.

Vous pouvez réserver vos livres sur le site du réseau de bibliothèque de communauté de communes Decalogue ou sur [bibliotheque@castillondugard.fr](mailto:bibliotheque@castillondugard.fr)  
La bibliothèque de Castillon du Gard fait partie du réseau des bibliothèques de la communauté de communes du Pont du Gard.

**Nous recherchons activement des volontaires pour tenir la bibliothèque. S'adresser en mairie.**

# La Maison des Services Au Public

Ce bâtiment neuf, de 650m<sup>2</sup> a été inauguré mercredi 3 avril 2019 en présence de nombreux élus et du préfet, ainsi que des directeurs des services publics concernés : la trésorerie, l'inspection académique, le relais-emploi intercommunal du Pont du Gard, la police intercommunale... Sur le dernier espace disponible du bâtiment un espace de co-working est à l'étude. La nouvelle Maison des services au public de Remoulins, affiche une architecture originale. Les architectes, Jacques Filippi et Marlène Latour, (cabinet Super, Meynes) ont privilégié l'utilisation d'un matériau local, la pierre de Vers (pierre du Pont du Gard).



La Maison des Services Au Public, a coûté 2 M€ dont plus de 40 % d'autofinancement par la CC Pont du Gard et des aides dont 548 000 € de subvention de l'État, 150 000 € de la Région et 124 000 € du Département.

**Adresse : rue de St André 30210 Remoulins**

# Les associations

## TÉLÉTHON 2018

Mené par Monsieur Michel Hivernaud, le téléthon 2018 a permis de récolter la somme de 1400 euros.

La participation des bénévoles des associations « la Croisée des jeux, Arec, la chorale Rien qu'un Chœur, de Monsieur Larnac avec la confection des cadrans solaires, la dictée avec M. Guidecelli, directeur de l'école, le concert de guitare de Monsieur Hivernaud et Monsieur Michel Perin ont permis ce succès.



*Téléthon 2018, fabrication de cadrans solaires avec les enfants du village*



*Marché aux fleurs*

## APE

L'APE association de parents d'élèves par l'organisation de nombreuses manifestations contribue à monter des projets qui profitent aux enfants. Elle contribue aussi à l'animation du village.

### Membres du Bureau :

Iris Peyre, Présidente  
Laurie Porcel Secrétaire  
Muriel Buisson, Trésorière

### Récapitulatif des actions menées en 2018/2019

- Fête médiévale 2018 : buvette, vente de pain viennoiseries en partenariat avec le boulanger
- Halloween : novembre 2018 avec concours de déguisements
- Noël 2018 : décembre 2018 vente de chocolats et de sapins.
- Mardi gras : février 2019 - vente de crêpes
- Pâques : avril 2019 - vente de chocolats, organisation du marché aux fleurs et produits du terroir.
- A venir : fêtes des écoles et Tour de France, buvette et animation.

## AREC

L'Association Randonnée Et Culture organise de septembre à juin, le samedi après midi, une vingtaine de randonnées de 10 à 13 km afin de découvrir le petit patrimoine du Gard. L'abbaye de la Valbonne (Gard), Montmajour et St Rémy de Provence (Bouches du Rhône), la Garde Adhémar (Drôme) ont eu leur faveur cette saison pour les journées avec visite guidée. La trentaine d'adhérents participent activement au forum des associations, aux fêtes romaine et médiévale organisées par la municipalité où plusieurs membres aiment à se costumer. La journée du patrimoine est aussi un temps fort avec chaque année une exposition différente tenue durant tout le weekend.



**N'hésitez pas à nous rejoindre**  
**Cotisation 15 Euros par personne**  
**Contact 06 86 83 60 37**



## ASV

Le club de football de l'ASV est né en 1965. De nombreux joueurs de Castillon ont d'ailleurs évolué dans les diverses équipes de VERS. On peut également se souvenir qu'en 1975 et 1976, le club de VERS a évolué sur le terrain de Castillon qui se trouvait en bordure de la D19 en bas du quartier « les codes».

En 2016, quelques dirigeants locaux sous la présidence de Mr Fabrice Alarcon ont décidé de faire renaître le club en créant une école de football. Ainsi, après 3 années, le club ne compte pas moins de 80 joueurs licenciés âgés de 6 à 12 ans, ainsi qu'une quinzaine de dirigeants et d'éducateurs (dont 4 Castillonnais). Parmi les 80 jeunes de l'école de football, 12 joueurs des U6 aux U9 sont issus de Castillon ainsi que 8 autres joueurs qui constituent l'ossature de l'équipe U12 (moins de 12 ans).

Par ailleurs, le club a engagé un jeune en service civique dans le cadre d'un programme éducatif fédéral, basé sur plusieurs thématiques comme l'écologie, le tri des déchets ou la santé (les boissons sucrées). En complément, une sensibilisation sur la récupération des bouchons en plastique dans le cadre de l'écologie citoyenne a été mise en place au stade. On peut également noter que le club a enregistré des inscriptions en provenance de tous les villages voisins, ce qui donne une diversité locale importante et qui contribue également au savoir-vivre ensemble dans notre canton. Enfin, l'AS Vers est tourné vers l'avenir et le club est toujours intéressé par l'arrivée de nouveaux volontaires s'engageant en tant que dirigeants ou entraîneurs (éducateurs) afin d'encadrer les jeunes pratiquants.

**Un engagement sportif et citoyen au service de nos collectivités**

**Contact : 06.65.58.46.29**



## BALL TRAP

Le BTC du Pont du Gard est un club de ball-trap affilié à la FFBT (Fédération Française de Ball Trap).

Ses installations permettent de pratiquer les différentes disciplines de tir aux plateaux d'argile, aussi bien dans une démarche de loisir que dans le cadre d'un entraînement à la compétition.

Nous vous accueillons les mercredis et vendredis après-midi ainsi que les samedis et dimanches toute la journée.

**Calendrier : 2 Juin 2019 : le BTC du Pont du Gard organisera le championnat de ligue Languedoc Roussillon de Compak Sporting.**

### « A LA CROISÉE DES JEUX »

vous donne rendez-vous chaque vendredi soir à partir de 20 h 30 à la Maison des Associations 27 CHEMIN DE LA CHARRETTE ainsi que l'après-midi des premiers dimanche de chaque mois.

L'association a pour objectif de faire découvrir les jeux de société modernes, elle est ouverte aux adultes et les enfants sont acceptés à partir de 8 Ans. Le mot d'ordre est la convivialité et le partage autour de toutes sortes de jeux, allant des jeux d'ambiance de 10 minutes aux jeux plus stratégiques de 4 heures.

#### Bilan de notre année de l'année 2018

L'association compte 27 membres, plus de 40 jeux sans compter les jeux personnels de chaque membre. Sur 2018, ce sont plus de 380 parties jouées entre 130 jeux différents.

Elle compte également un forum : <http://alacroiseedesjeux.forumactif.com>

#### Prochaine Dates à retenir :

- Dimanche 5 Mai 2019 Après midi
  - Dimanche 2 Juin 2019 Après midi
  - Vendredi 5 juillet 2019 « La nuit du Jeux » pour clôturer l'année.
- Jeux non-stop Pendant toute la nuit.

#### Contacts :

**Président : Franck BAVEUX**

**Vice-Présidente : Carole FABROL**

**Secrétaire : Pauf Rugraff**

**Trésorier : David Jousouys**



### COLLECTIF YOGA

L'association Collectif Yoga propose des cours de viniyoga en extérieur ouvert à tous.

A la Chapelle Saint Caprais de Castillon du Gard les 1, 4, 8 et 11 juillet dès 8 h.

Prenez un moment pour vous ; en toute bienveillance pour votre corps et votre esprit.

Pensez à prendre un tapis pour le sol et une participation de 5 € par séance.

**collectif.yoga30@gmail.com – Corine 06 28 81 51 36 - Véronique 06 14 57 28 69**

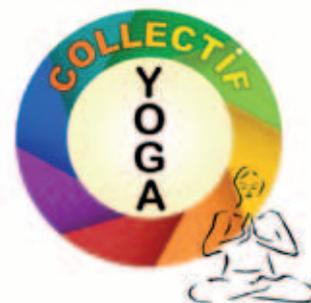
#### Collectif Yoga Rentrée 2019/2020 le YOGA ENFANTS change de jour.

Le MERCREDI après-midi, les postures abordées de manière ludique vont accompagner le développement de l'enfant dans toutes ses dimensions : vitalité, force et souplesse physique, stabilité, capacités de persévérance et de détente dans l'action, donc une meilleure gestion du stress au quotidien.

L'enfant développe ses capacités de concentration et de mémorisation avec le yoga et aura aussi une meilleure confiance en soi.

Un cours d'essai offert.

**Renseignements : collectif.yoga30@gmail.com – Corine 06 28 81 51 36**



#### Collectif Yoga

Les cours de viniyoga pour adultes sont les lundi matin de 10h à 11h et les jeudi soir de 18h30 à 19h 30.

Venez essayer, c'est à la maison des associations, chemin de la charrette.

Renseignements : collectif.yoga30@gmail.com – Corine 06 28 81 51 36 - Véronique 06 14 57 28 69

### LE COMITÉ DES FÊTES « LA JEUNESSE CASTILLONNAISE »

L'association « La Jeunesse Castillonnaise », nouvellement créée, veut s'impliquer dans la vie de la commune. Elle participe aux divers événements organisés par la municipalité mais souhaite également être à l'initiative de nouvelles manifestations et redonner un nouvel élan sur celles qui s'essouffent.

#### Le bureau est composé de :

Président : Tom Batifoulier

Vice-Président : Thomas Crivallero

Secrétaire : Justine Fortin

Secrétaire adjointe : Justine Giloux

Trésorier : Théo Vannier

Trésoriers adjoints : Léa Garcia et Alex Batifoulier

A noter que Justine FORTIN est très impliquée dans l'association. C'est elle qui a confectionné le logo et graphisme de l'association.

Nous leur souhaitons une bonne réussite dans leur entreprise et comptons sur tous les Castillonnais pour participer aux différents événements.



#### LE SAVIEZ-VOUS ?

**Vous pouvez acheter le tee shirt du comité des fêtes (taille XS au 5XL) en le réservant dans les commerces du villages ou par SMS au 06 78 74 69 21 - Prix 12 €.**

## Les dates à retenir

### 14 juin

Fête des écoles

### 21 juin

fête de la musique à la maison de retraite

### 5 juillet

la nuit des jeux - association la croisée des jeux

### Du 15 au 23 juillet

«Expo Itinérante de Vélos» Raymond Henry, historien de la fédération française de cyclotourisme présente sa collection personnelle qui regroupe une vingtaine de vélos du siècle dernier, à la maison des associations à Castillon-du-Gard.

### 18 juillet

fête du rosé, Caveau de St Hilaire, aux Croisés

### 22,23 et 24 juillet,

passage du Tour de France sur le Pont du Gard et Castillon du Gard, suivre le programme précis sur le site internet de la mairie.

### Le 24 juillet

Soirée de fins d'étapes, soirée musicale, payante et sur réservation à partir de 19h à la Casa Benelli.

La Casa Benelli – 8 Chemin des Croisées, 30210 Castillon-du-Gard

Tél. : 06.01.24.11.30

### 27, 28 et 29 juillet

fête votive de Castillon du Gard

### 27, 28 et 29 juillet

concours de Boules.

### 4 août

Belle Brocante centre du village

### 12 août

Marché nocturne des producteurs locaux avec animation musicale et jeux pour enfants

### 14 septembre

de 9h à 16h visite du pont du Gard, avec l'Académie du Pont du Gard

### 13 et 14 septembre

Journée du patrimoine. Exposition photos et vieux outils du village à la Maison des Remparts.

### 21 et 22 septembre

Journées Médiévales



## Le Pont du Gard gratuit !

« Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019 l'entrée au Pont du Gard est gratuite pour tous les jeunes de moins de 18 ans quel que soit leur département.

**Rappel :** l'accès au site est gratuit pour tous les gardois.

Une carte d'identité est demandée et parfois un justificatif de domicile si l'adresse sur la CNI n'est plus dans le Gard.

Il y a toujours une possibilité de prendre une carte ambassadeur pour permettre l'accès à 4 membres pour un tarif de 40 euros par an.



# S'enchanter pour notre territoire ?

Le Conseil de développement du Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Uzège Pont du Gard est une instance représentative de la population - vous les habitants du Pays d'Uzès et du Pont du Gard d'Aramon à Lussan.

Souhaitant mettre en avant l'urgence de préserver, et valoriser nos biens communs que sont la nature, les paysages, l'air, l'eau et la terre face aux changements climatiques, en favorisant l'expression de l'intérêt général, nous attendons vos propositions, vos priorités, vos suggestions ou vos remarques.

Dans un esprit de coopération, de collaboration, de partage, d'expérimentation et d'initiative nous souhaitons aborder les thèmes propres à notre territoire rural, habitat, mobilité, emploi et économie, activité culturelle et éducation.

Que vous souhaitiez donner votre avis ou suivre nos travaux n'hésitez pas.

Une adresse mail et un groupe facebook sont à votre disposition

[cdd.petr.uzegepontdugard@gmail.com](mailto:cdd.petr.uzegepontdugard@gmail.com)

Propositions de territoire – Uzège Pont du Gard



**Votre nouvel Office de Tourisme depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Il résulte de la fusion des 2 offices de Tourisme, celui du Pont du Gard et celui d'Uzès.**

Sous la forme d'une SPL, Société Publique Locale avec comme actionnaires les 2 Communautés de Communes.

Présidé par Christian Petit, avec 3 Vices-Présidents : Muriel Dherbecourt, Laurent Boucarut et Muriel Bonneaud. Directrice : Amandine Thiot.

Cette Destination s'étend maintenant sur 49 communes toutes classées communes touristiques du côté de la Communauté de communes du Pont du Gard, avec des fleurons tels le Pont du Gard, le Duché d'Uzès, sans compter sa multitude de petits villages plus charmants les uns que les autres.

La réputation de ses produits du terroir, vin, huile d'olive, truffe... n'est plus à faire, sans oublier le tourisme de pleine nature avec les Gorges du Gardon, le Rhône, les voies Vertes et Via Rhôna. Le label vélo est d'ailleurs en cours d'obtention.

Pour tous renseignements [www.destinationpugp.com](http://www.destinationpugp.com)

Tél : 04 66 52 68 88

## PETR

### QU'EST-CE QUE LE PETR ?

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) est la nouvelle structure partenaire du territoire depuis le 15 mars 2017.

Il regroupe le Pays Uzège-Pont du Gard et le SCoT Uzège-Pont du Gard. Ces deux entités sont des acteurs impliqués du territoire depuis plus de 10 ans tant sur les volets de l'aménagement, du tourisme que du développement local.

### QUI FAIT FONCTIONNER LE PETR ?

Un syndicat mixte fermé composé de représentants de la Communauté de communes Pays d'Uzès et de la Communauté de communes du Pont du Gard.

Il est composé de 5 instances :

- Le bureau, l'organe exécutif
- Le conseil Syndical, l'organe décisionnel
- La conférence des maires, l'organe représentatif
- Le conseil de développement, l'organe participatif
- Les commissions

En plus des instances politiques, le fonctionnement du PETR est assuré par l'équipe technique composée de 5 personnes.

### QUELLES SONT LES COMPÉTENCES DU PETR ?

Fort de son histoire et de son ingénierie, cette nouvelle entité sait répondre aux spécificités du territoire et travailler sur les projets d'aménagement et de contractualisation. Aussi son champ de compétence va de la planification au financement des projets par des fonds européens en passant par l'animation et la formation des acteurs économiques.

Le PETR est devenu le facilitateur dans le financement de vos projets.

### QUELLES SONT LES MISSIONS DU PETR ?

Le PETR a des missions obligatoires intrinsèques :

- Le projet de territoire
- Le SCoT

Il a aussi des missions liées à son positionnement dans le développement local.





# Castillon du Gard, le coût de 1 euro est pris en charge par la municipalité.

Tous les mercredis, du 10 juillet au 28 août. Inscription et renseignements en mairie.

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PONT DU GARD**

*Tous à la plage!*

**Bus de la mer**

DU 9 JUILLET

1€

AU 29 AOÛT

*Le Grau du Roi*

Du 9 juillet au 29 août, le bus de la mer vous permet d'aller à la plage pour seulement 1 euro. Inscriptions dans votre mairie. Les enfants de moins de 16 ans doivent être accompagnés, ceux entre 16 et 18 ans doivent être munis d'une autorisation parentale.

# État civil



## NAISSANCES HORS COMMUNE

HUOT Louka, Didier, Charles - 3/1/18  
 GIRAULT Haïna - 6/3/18  
 MODET CLERC Saul, Jim, Benjamin - 22/3/18  
 BRETON Lisa - 5/5/18  
 BAILLY ALCARAZ Tiago, Jean, Luigi - 11/5/18  
 PEPIN Lexie, Sandrine - 19/5/18  
 CIORAN David - 8/6/18  
 PIAT izïa, Marie, Léane - 20/7/18  
 GORECKI Nathan, Kevin, Richard - 14/8/18  
 BOUZIDI Sabrina, Chérifa - 16/9/18  
 MOLINES Julia, Thérèse - 29/10/18  
 DARBOUSSET Emmy, Claudine, Nicole - 31/10/18  
 ANDREOLI Sarah - 16/11/18  
 KERRACHE DEVILLE Ilyana, Maeva - 13/12/18  
 VAN BEVEREN Giuliano, Florain, Juan - 26/1/19  
 MOUG Kenzo, André - 1/2/19  
 DUBOIS Luis, Phillipe, Arnaud - 7/1/19  
 EL HALFAOUI Assiya - 27/2/19  
 LAMBERT Alec, Jean-François, Jules - 21/3/19  
 BALLAND Roamn, Cédric - 2/4/19  
 NAVERI Esmée, Angy - 20/4/19



## DÉCÈS

DOUZAL Robert, Henri, Jacques - 16/1/18  
 CARDONNEL Régis, Rolland - 21/1/18  
 BADIOU Aimé, Joseph - 6/4/18  
 DU QUESNE VAN BRUCHEM  
 Nicolaas, Frederik - 28/6/18  
 LANCON Pierre, Paul, Marie - 12/8/18  
 GARRAULT Rolande, Marie, Thérèse - 24/11/18  
 BOUCHET Maryse, Paulette, Emilie - 17/12/18  
 LAFONT Jacqueline, Marie, Thérèse - 19/12/18  
 TCHA Lisa - 21/1/18  
 DE PELLEGRIN Désirée - 16/12/19  
 BERTRAND Jeanne, Odette - 19/3/19  
 BILLARD Arlette, Louise, Victorine - 26/4/19

## TRANSCRIPTIONS DE DÉCÈS

DELEUZE Lucien, Noël, Henri - 21/1/18  
 ORTUNO-LLINARES Inès - 27/1/18  
 SANCHEZ Angel - 15/7/18  
 LADREYT Daniel, Justin, Gabriel - 11/8/18  
 POUZOL Josette, Marthe, Augustine - 1/10/18  
 MENARD Josette, Monique - 9/11/18

## ÉLECTION

Liste électorale, bureau de vote ... comment vérifier votre inscription ?  
 Depuis le 11 mars, un nouveau service destiné à tous les électeurs est accessible sur [www.service-public.fr/particuliers](http://www.service-public.fr/particuliers) : **vosdroits/F34687**. La démarche d'interrogation de la situation électorale (ISE) permet à chaque citoyen de vérifier sa commune d'inscription et le bureau de vote dans lequel il est inscrit pour voter. Si au terme de la recherche, l'électeur n'est pas retrouvé, il sera invité à contacter sa commune d'inscription ou déposer une demande d'inscription sur les listes électorales sur le même site.



**Le recensement de  
la population se  
fera du 16 janvier  
au 15 février 2020**



## Les Castillonnais médaillés

La médaille d'honneur régionale, départementale et communale récompense la compétence professionnelle et le dévouement des élus et des agents publics au service des collectivités territoriales. Sur la commune déjà 3 agents ont pu bénéficier de la médaille d'argent pour 20 ans de service accomplis :

- **Madame DURAND Nathalie** - promotion de 2011
- **Madame FLAMMANG Catherine** - promotion de 2016
- **Monsieur SUZE Fabrice** - promotion de 2018

Cette année Messieurs ODE Marcel et VALLESPI Joachim conseiller municipal, ont été honorés de la médaille d'honneur régionale, départementale et communale pour respectivement implication dans la vie associative du village et les 22 ans au service de la commune.



100 ans de Monsieur Gardier André



### TENEZ-VOUS INFORMÉS

Le site Internet de la commune : [castillondugard.fr](http://castillondugard.fr)

Facebook : commune de Castillon du Gard

L'application Info-flash à télécharger dans l'Apple store ou Play store

Le panneau lumineux dans le centre du village

Les bulletins municipaux

Le portail parents destinés aux informations pour les parents d'élèves

# Un peintre illustre au cœur de notre village

## Retour sur l'exposition de Pierre Parsus de 2018 au Pont du Gard



Peintre Castillonnais âgé de 98 ans, Pierre Parsus demeure et peint encore aujourd'hui régulièrement dans son atelier au centre du village depuis 1964. Pour Pierre Parsus, peindre est un acte de vie, une pulsion vitale. Pour le comprendre, il faut aussi penser Lucette, sa chère épouse, de deux ils ne font qu'un. Depuis sa disparition, Pierre Parsus a oublié de vieillir, il reste en communion de pensée avec l'être aimé.

La peinture de Pierre Parsus naît de la contemplation du monde. C'est son admiration pour la beauté des choses, des êtres, qui va déclencher l'acte de peindre ; la peinture comme acte d'amour.

Des milliers de tableaux, d'aquarelles et de dessins sont exposés en Europe, aux Etats unis, l'œuvre de Parsus est considérable. C'est donc tout naturellement qu'une partie de celle-ci se devait d'être accueillie sur le site du Pont du Gard, avec l'exposition « Parsus, la rétrospective » !

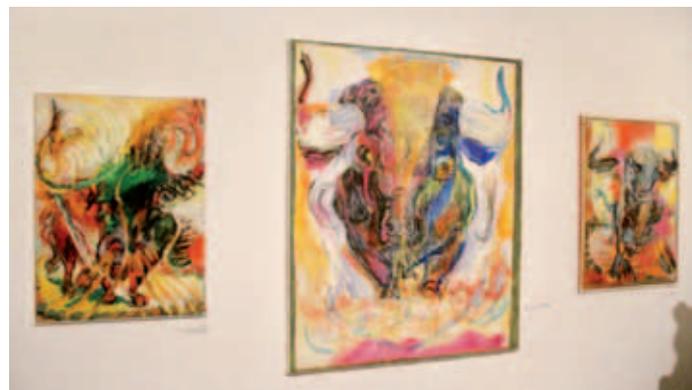
*Ci-dessous, lors du vernissage, Pierre Parsus, Patrick Malavieille, Président de l'EPCC, Muriel Dherbecourt, Conseillère Départementale*



C'est plus de 85 tableaux qui ont donné un aperçu de son œuvre. Le peintre disait alors « Cette œuvre couvre ma vie », « il y a ma première toile qui date de 1934. » Cette toile, un portrait, il l'a peinte à 13 ans, après avoir découvert la peinture : « ça a été le choc de ma vie, je me suis dit que je savais ce que je voulais faire ».

Se trouvaient également des portraits de sa femme Lucette, et des autoportraits à différentes époques, « parce qu'on ne paye pas le modèle, et qu'on peut tout essayer sur sa gueule », expliquait-il avec franchise et humour. Une partie de l'exposition était consacrée à son travail d'illustration pour Georges Brassens, avec lequel il a réalisé un ouvrage des œuvres poétiques complètes du Sétois. « J'ai beaucoup travaillé avec lui, et il a été content de moi », expliquait-il avec pudeur.

Plus tard, il basculera vers l'abstrait foisonnant de couleurs : « quand je peins, à la fin ça devient illisible, mais on peut y lire des tas de trucs, expliquait Pierre Parsus tout en paradoxe. Ce que j'aime, c'est quand d'abord on découvre le langage du peintre, et après on découvre à l'infini dans le tableau, c'est ça ma peinture. » Fasciné, pour ne pas dire obsédé, par le Couronnement de la Vierge d'Enguerrand Quarton, exposé au musée de Villeneuve, le peintre en a réalisé sa propre interprétation, moins figurative mais plus colorée. Il poursuit encore son œuvre, avec notamment un tableau intitulé Palmyre, « car il tourne le dos à la lumière. »



Outre sa peinture, Pierre Parsus a écrit de magnifiques ouvrages, un livre doit sortir prochainement entièrement dédié au tableau du Couronnement de la Vierge, de même une de ses toiles fera partie de l'exposition consacrée à Giono prochainement au MuCEM à Marseille, Pierre Parsus a tenu également à lui rendre hommage en offrant à la fondation Giono à Manosque une toile qui sera dévoilée et inaugurée fin d'année.

*Pierre Parsus, un peintre hors du commun que nous avons la chance de côtoyer . . . .*

**Mairie de Castillon-du-Gard**

11 place du 8 mai 1945 - Tél. 04 66 37 12 74 - Fax 04 66 37 33 87 - Courriel : [mairie@castillondugard.fr](mailto:mairie@castillondugard.fr)  
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h - Le lundi, mardi et jeudi de 13h30 à 18h - Le vendredi de 13h30 à 17h30